CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIÈRES

CCI LYON METROPOLE
SAINT-ETIENNE ROANNE

ACCORD-CADRE DE TRAVAUX

Procédure adaptée ouverte
Articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique.

MARCHE N° 26LM10MP

TRAVAUX D'ENTRETIEN ET D'AMENAGEMENT DE SITES DE LA CCI LYON METROPLE SAINT ETIENNE ROANNE

LOT N° 13 : TRAVAUX CLOISONS MODULAIRES, PLANCHERS TECHNIQUES
Sites de Lyon et Loire

POUVOIR ADJUDICATEUR
CCI LYON METROPOLE SAINT ETIENNE ROANNE
Place de la Bourse
69289 LYON CEDEX 02
Tél : 04 72 11 33 47
https://www.lyon-metropole.cci.fr

Profil Acheteur : www.marches-publics.gouv.fr
Cellule marchés publics : marches@lyon-metropole.cci.fr

SOMMAIRE

Article 1er - PRESCRIPTIONS GENERALES 3
1.1 Prestations communes 3
1.1.1 Majoration 3
1.2 Travaux de cloisons modulaires 3
1.2.1 Prestations de cloisons modulaires 3

Article 1er – PRESCRIPTIONS GENERALES

Le présent CCTP a pour but de définir les travaux de cloisons modulaires, planchers techniques, faux plafonds dans les bâtiments de la CCI Lyon Métropole St Etienne Roanne.

Les travaux comprennent toutes les prestations décrites dans le CCTP et les futurs programmes techniques des marchés subséquents.

1.1 Prestations communes

1.1.1 Majoration

Des majorations pourront-être appliquées pour conditions particulières d'exécution :

- Majoration pour travaux en horaires décalés (entre 19h00 et 07h00)
- Majoration pour travaux exécutés les samedis.
- Majoration pour travaux en hauteur > à 3m

1.2 Travaux de cloisons modulaires

1.2.1 Prestations de cloisons modulaires

Le titulaire du présent lot aura à sa charge (sans que cette énumération soit limitative) :

- Fourniture et pose de cloisons modulaires, compris isolants acoustique, ossatures et divers accessoires de pose : cloisons modulaires à surfaces pleines, vitrées ou semi-vitrées, etc.
- Incorporations de portes ou de châssis vitrés dans cloisons modulaires, compris découpes et divers accessoires de pose : ouvertures types aluminium, PVC ou bois
- Déplacement de cloisons modulaires, compris toutes les modifications nécessaires au niveau de l'isolation acoustique, des ossatures et des divers accessoires de pose et de fixation
- Dépose de cloisons modulaires, compris l'ensemble de l'isolation acoustique, des ossatures et des accessoires de pose et/ou de fixation, ainsi que l'évacuation de ceux-ci
- Dépose de portes ou châssis vitrés ainsi que leur évacuation, compris le rebouchage ou autres modifications de la cloison existantes, par la fourniture et la pose de nouvelles cloisons (pleines ou vitrées).